

Compte rendu du 1er juin 2018:

Personnes présentes : Anne Kerdilès, Présidente; Valérie Borkowski, trésorière; Sophie Mengel, adhérente; Eve Meure, adhérente; Maggy Bénédict, adhérente; Marie-Claude Rapert; adhérente.

Personnes excusées: Nathalie Gémy, adhérente; Sophie Derousseaux, adhérente; Manon Jollivet, secrétaire; Isabelle Brault, adhérente ;

Session ouverte à 19h41

1. Sorties

La sortie du 24 avril a été effectuée à la halte du volcan, 25 enfants étaient présents accompagnés par 15 adultes. Le beau temps était au rdv et a permis de profiter des animaux et de pique niquer sur place. Des photos ont été mises sur le site.

Pour la sortie du 5 juillet, après s'être renseigné sur la ferme des galopins, ferme du monde et jardin de Brocéliande. :

La ferme des galopins: Poubreuil, 35550 Saint-Just; 20-25min de route (06 26 23 95 31)

Ferme du monde: Bois Brassu, 56910 Carentoir; 30-35min de route (02 99 93 70 70)

8,5€ par adultes, gratuit pour les enfants + petit train 1€ par enfant et 2,50€ par adulte ==> 127,5€ pour 15 adultes + 62,5€ pour le petit train = 190€ tout compris

Jardin de Brocéliande: Les Mesnils 35310 Bréal-sous-Montfort; 35-40min de route (02 99 60 08 04)

4,10€ par enfant, gratuit pour les adultes ==> 102,5€ pour 25 enfants

Le choix est porté sur Jardin de Brocéliande.

Sur cette sortie, il est décidé d'autoriser la venue d'enfants non inscrits et d'accompagnants (grands frères, grandes soeurs, enfants d'assistante maternelle, grands parents...) moyennant une participation à hauteur de 2€ par enfant et d'une fiche d'autorisation.

2. Point sur la fréquentation

La fréquentation de l'espace jeux a été de 13 enfants le mardi et de 13 le jeudi avec 2 arrivées en cours (fin) d'année.

Pour l'éveil musical la moyenne était de 10 enfants présents, 5 pour la bibliothèque et 8 pour bébé gym qui, au vu des absences répétées, a été réuni en 1 seule séance de 10h45 à 11h30.

3. Ouverture du vendredi?

Suite aux points précédents et aux pré-inscriptions, il est décidé d'ouvrir le vendredi matin en plus des mardis et jeudis, du moins jusqu'à Noël. Nous ferons un point à ce moment là pour savoir si on continue en 2019 ou pas.

4. Point financier

| crédit | € | débit | € |
|----------------------|---------|------------------------------|---------|
| Subvention Mairie | 2000 | PSC1 | 350 |
| Cotisations | 1584,5 | Assurance | 142,09 |
| Participation PSC1 | 150 | goûter | 20,32 |
| vente bibliothèque | 10 | Investissements 1 | 99,31 |
| | | sorties la halte au volcan | 90 |
| | | bébé gym | 580 |
| | | éveil musical | 400 |
| | | | |
| Sous-total 1 | 3744,5 | Sous-total 2 | 1681,72 |
| | | | |
| | | A prévoir | |
| | | Sortie de fin d'année | 200 |
| | | Investissements 2 | 180 |
| | | | |
| | | Sous-total 3 | 380 |
| | | | |
| Total: 1-2-3 | 1682,78 | | |
| | | | |
| | | | |
| Investissements 1 = | € | Investissements 2 = | € |
| Blouses/poubelle | | Rouleau peinture *10 | 10 |
| Rouleau de feuille | 60,91 | | |
| Meuble bibliothèque | 30 | Plaques tactiles en silicone | 40 |
| | | Livre pour les bébés | |
| poches froides | | (livre de bain)*5 | 50 |
| Pour petit bobo (*2) | 8,4 | | |
| total | 99,31 | Balles piscine à balle | 30 |
| | | petits jeux extérieur | 50 |
| | | total approximatif | 180 |

Suite à la création de l'association Ludi'Bulles, nous faisons un point financier. Nous validons la rubrique "Investissements 2" et décidons de voter pour une participation de 40€ pour 1 enfant et une assistante maternelle, de 20€ pour le 2ème enfant et accompagnateur pour la rentrée prochaine (2017-2018: 50€ et 35€).

5. Activités extra-Ludi pour 2018/2019

Il est décidé de reconduire:

Eveil musical: Anne a vu avec Jessie la possibilité de faire les sessions les lundis en début d'année, cela reste à confirmer.

Bébé gym: 1 session toujours les lundis

Bibliothèque: 1 fois tous les 2 mois environ (mercredi).

PSC1: Le recyclage en janvier. Pour la formation initiale, nous ferons un sondage en septembre .

Bébé Signe : Nous sommes toujours en recherche d'un(e) professionnel(le).

6. Point sur les activités et thème de l'année prochaine.

Le thème de l'année 2017/2018 est les couleurs.

Pour l'année 2018/2019 il est décidé de partir sur le thème des formes, un 1er planning d'activité est proposé (il pourra être modifié tout au long de l'année) (annexe: CR du 2018 06 01 activités 2018 2019)

7. Travaux effectués cette année.

Cette année a vu arriver de nouveaux stores, installés au mois de décembre 2017.

De plus, suite à une fuite du lavabo enfant, un joint a été changé début février 2018.

8. Point pôle enfance

Une réunion pôle enfance a eu lieu le jeudi 15 février, il en est ressorti:

- Seront regroupés : la halte garderie Nougatine, l'espace jeux Ludi'Bulles, l'ALSH, une RAM, un bureau pour la mairie, l'intervention de la PMI.

- Ludi'Bulles n'aura pas ses propres locaux mais sera dans ceux du centre de loisirs:

- une organisation différente sera à adopter par rapport à ça (rangement de la pièce à la fin de la séance du mardi et avant les vacances)
- Une attention particulière sur le choix du sol a été demandée par rapport aux enfants de Ludi'Bulles et ceux du centre de loisirs (chaussures)
- la salle sera plus grande (64m² au lieu de 45m²)
- un extérieur commun à Nougatine est prévu avec peut être une structure.

- il y aura une salle de motricité commune à Nougatine pour les activités extra-Ludi

- Programmation à prévoir pour réserver la salle.

Une réunion a eu lieu le 24 mai afin de discuter du copil (descriptif de chaque pièce) qui nous avait été transmis pendant les vacances scolaires ainsi qu'un planning informatif. Il a été demandé pour Ludi'Bulles:

- Un placard de rangement dans la salle de motricité comme pour la halte garderie et l'ALSH.

- Une zone dédiée à l'espace jeux de 20 m² avec une partie amovible afin de ne pas déplacer la piscine à balles et la bibliothèque à chaque session. Cela permettra également d'avoir un mur d'affichage pour les informations internes à Ludi'Bulles (tableau pour les activités, etc...).

Un mail à été envoyé le 25 mai afin de préciser que la partie amovible doit être assez grande pour que 2 personnes puissent venir pendant les vacances afin de désinfecter les tapis et autres "gros" jeux sans perturber l'ALSH.

Un rendez-vous entre Anne, Mme Gaudin (mairie) et Mme Nedellec (CAF) a eu lieu le 22 mars pour discuter de la mise en place de la RAM.

Plusieurs scénarios sont envisagés:

1- Ludi'Bulles se fait "absorber" par la RAM et l'association disparaît.

2- Ludi'Bulles reste indépendante, ce qui entraînera le doublon de certaines activités.

3- Ludi'Bulles signe la charte de qualité et travaille en binôme avec la RAM :

une professionnelle sera présente 1 fois sur 2 au minimum (à voir quand et comment).

les activités extra ludi seront toujours proposées mais financées par la RAM, ce qui permettra de diminuer fortement le tarif annuel de l'espace jeux.

Par contre c'est toujours l'association qui choisit (en lien avec la professionnelle) les activités, thèmes, sorties... comme aujourd'hui.

Au cours de cette réunion il est choisi le "scénario" 3

9. Forum des associations

Le 1er septembre aura lieu le forum des associations de Guipry-Messac.

Qui pourra venir installer ? (2 personnes)

Rester l'après midi ? (min 2 personnes) Possibilité de faire un planning tournant pour ceux qui peuvent venir sur un moment donné.

Rangement ? (2 personnes)

Anne sera là tout au long de la journée. Un doodle sera effectué mi-août pour voir qui pourra venir et à quel moment.

Un flyer est proposé (annexe: CR du 2018 06 01 Flyer), il est validé à l'unanimité. Anne demandera à la banque s'ils peuvent en imprimer gratuitement.

Une fois imprimés, un tableau sera affiché pour savoir où les déposer et qui pourra le faire.

10. Ménage

° La femme de ménage passe tous les mercredis matin pendant 1h en période scolaire, cela a permis de gagner du temps en fin de session. Même si c'est juste, niveau propreté, quand il y a les activités extra-ludi, le lundi et vendredi. A voir avec l'ouverture du vendredi ce que ça donne (demander plus à la mairie ?).

° Un nouveau système a été mis en place cette année pour le nettoyage des jouets, tapis.... qui permet d'étaler le travail sur toutes les personnes profitant de Ludi'Bulles.

Petit extrait du règlement:

- *Avant chaque vacance scolaire, des sacs avec des "petits" jouets seront distribués à chaque adhérent afin d'être nettoyés puis ramenés au retour des vacances. Ces sacs pourront également être confiés aux parents qui ne viennent pas aux matinées par leur assistante maternelle.*
- *Les nettoyage et désinfection des "gros" jeux (tapis, banquettes, tables, chaises...) seront effectués par 2 adhérents, à chaque vacance. Il sera demandé à tous les adhérents de participer à cette tâche, à hauteur d'une fois par an (voir tableau afficher dans le local)*

N.B les 2 adhérents effectuant le nettoyage des "gros" jeux sont exemptés du sac de "petits" jouets.

=> Exeptions faites, cette année, de Valérie qui a pris les blouses et d'Anne qui a pris les balles de la piscine.

Ce nouveau système a très bien fonctionné cette année et est donc reconduit l'année prochaine.

11. Autres points:

- Une réunion sur le PEDT s'est déroulée le 22 mai afin de préciser les différentes actions déjà en place sur le territoire par rapport aux 3 axes du projet éducatif (1- le développement de la citoyenneté; 2- l'égalité des chances; 3- le développement de l'autonomie). Cela passera en commission le 11 juin afin d'être rendu début juillet.

- Certaines filles aimeraient qu'on propose des soirées "entre adultes" (où chacun ramène quelque chose à manger ou faire un resto). On proposera un repas après l'AG.

- Au vu des bons retours de la porte ouverte de 2017 et si les sessions d'éveil musical se font en début d'année, il est proposé de refaire la même chose, c'est à dire une présentation d'une chanson vue pendant les sessions d'éveil musical (à voir si Jessie pourra venir).

- Des modifications ont été apportées au règlement, celles-ci sont validées par le bureau.
- Une fiche d'inscription a été faite pour les accompagnateurs
- les fiches d'inscription et le règlement modifié seront en libre service à partir du 5 juin dans les locaux de Ludi'Bulles, n'hésitez pas à vous servir.
- Nous souhaitons mettre en place les formations bénévoles proposées par l'association BUG à tous les adhérents (cotisation de 70€ à l'année, par association, pris en charge par Ludi'Bulles). Cette année, seul le bureau y a eu accès à cause des délais trop courts au niveau des inscriptions.
- L'article pour le bulletin municipal été 2018 est accepté:



| | | |
|---|---|--|
| | <p>Cette année, les activités ont été proposées autour du thème des couleurs avec au programme de la peinture, collage, fabrication de sable magique...</p> | <p>L'association, dans son désir de partage et de découverte, propose, en plus des mardis et jeudis matins, diverses activités telles que bébé gym, éveil musical...</p> |
| <p>Ludi'Bulles est un espace jeux associatif créé en 1994, ouvert à tous les enfants de 0 à 3 ans accompagnés (parents, grands-parents, assistantes maternelles...).</p> | | |
| <p>Situé dans les locaux de la Charmille, Ludi'Bulles est ouvert les mardis et jeudis matins de 9h30 à 12h (en période scolaire). Un lieu convivial et sécurisé vous accueille afin d'aider les enfants dans leur découverte de la vie en société. Il permet également aux accompagnateurs de pouvoir échanger et partager leurs expériences.</p> | <p>Nous avons également visité la halte du volcan le mardi 24 avril.</p> | <p>Et, nouveauté cette année, une formation aux gestes de premiers secours (PSC1), pour mieux assurer la sécurité de tous.</p> |
| | | |
| | | <p>Grande nouvelle, à la rentrée 2018 l'espace jeux ouvrira ses portes les vendredis matin!</p> |

12. Date de l'AG

L'assemblée générale s'effectuera le vendredi 5 octobre 2018 à 19h, suivie d'un repas.

Points à voir au cours de cette AG:

- renouvellement du bureau
- bilan financier
- premier point sur l'ouverture du vendredi matin
- porte ouverte du samedi 8 décembre
- point sur le planning des activités extra-ludi
- point sur la distribution des flyers

Réunion close à 21h04

Compte rendu tapé par Anne Kerdies